



Priorités de formations professionnelles pour le spectacle vivant

Recommandations de la CPNEF-SV

Juillet 2009

Sommaire

- 1- Introduction**
 - Préambule
 - Méthode et mise en œuvre

- 2- Les actions de formation prioritaires**
 - Activités artistiques
 - Activités technico-artistiques
 - Activités administratifs

- 3- Les publics prioritaires**

Commission Paritaire Nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant

48 rue Saint Honoré - 75 001 Paris - Tel. 01 40 26 12 58 - Fax. 01 40 26 12 85
info@cpnefsv.org - www.cpnefsv.org

1- Introduction

Préambule

Les branches professionnelles doivent définir des objectifs et des priorités de formation qui leur sont propres au regard de l'évolution des métiers, des qualifications et du marché de l'emploi¹.

Ces orientations portent à la fois sur des actions de formation et des publics prioritaires.

Ainsi, les priorités établies par la CPNEF-SV sont transmises sous forme de recommandations aux différents acteurs compétents en matière de formation professionnelle : AFDAS, Ministère de la culture, Conseils régionaux, CPC², etc. Les organismes de formation du secteur pourront également s'en saisir.

La CPNEF-SV veillera à les actualiser et à les compléter annuellement.

Méthode et mise en œuvre

La CPNEF-SV a établi la liste des actions et publics prioritaires sur la base :

- d'une étude sur les besoins en compétences des entreprises et des salariés³,
- des priorités retenues par l'AFDAS,
- des travaux de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant,
- des actions conduites dans le cadre de l'accord ADEC du spectacle vivant⁴.

Les priorités émises par la CPNEF-SV consistent en des orientations générales.

Des systèmes de combinaisons de critères relatifs aux actions de formation et aux profils des publics pourront être créés.

Les priorités retenues par la CPNEF-SV :

- distinguent les formations portant sur les fondamentaux des métiers (connaissance et compétences de base), des stages de spécialisations / perfectionnements,
- identifient des compétences transversales,
- portent parfois sur des thématiques très ciblées répondant à des besoins ponctuels des entreprises (connaissances réglementaires, nouvelles technologies,...).
- tiennent compte de l'offre de formation existante.

Les priorités ne sont pas fléchées en fonction des dispositifs de la formation professionnelle existants. En effet, il appartient aux institutions gestionnaires de ces dispositifs de mettre en œuvre les recommandations qu'elles auront retenues selon les modalités qui leurs paraîtront les plus pertinentes et efficaces.

Les actions de formations ou les publics estimés non prioritaires par la CPNEF-SV ne sont pas pour autant irrecevables.

¹ Loi sur la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social du 4 mai 2004, et projet de loi relatif à la formation professionnelle et l'orientation du 29 avril 2009.

Avenant n°1 à l'accord cadre relatif à la formation professionnelle continue dans les entreprises du spectacle vivant du 2 février 2005

² Commission professionnelle consultative du spectacle vivant

³ Appui technique méthodologique pour la définition des orientations de formation professionnelle du spectacle vivant. INTERFACE, novembre 2007. L'étude a comporté une phase qualitative (analyse documentaire et série d'entretiens) et une phase quantitative (questionnaire adressé aux employeurs).

⁴ Accord d'engagement de développement de l'emploi et des compétences dans le spectacle vivant, du 10 mars 2009, passé entre la profession et les Ministères chargés de l'emploi, de la culture et du travail.

2- Les actions de formation prioritaires

Activités artistiques

<i>Actions</i>	<i>Actions de formation</i>	<i>Formations prioritaires</i>
Interprétation artistique (dans le domaine de spécialité : art dramatique, danse, musique, arts du cirque, art de la rue)	Approfondissement des fondamentaux artistiques et des connaissances de bases	oui
	Entretenir et développer ses capacités artistiques et ses qualités d'interprète	oui
	Pratiques expérimentales	oui
	Méthodes d'entraînement à l'interprétation	non
	Pratique artistique collective	non
	Informatique musical	non
Conception artistique Direction artistique	Dramaturgie, mise en scène, chorégraphie, direction d'orchestres ou de chœurs...	non
	Activités d'auteur, composition, arrangement, écriture...	non
Pratique d'autres arts (hors du domaine de spécialité)	Autres arts du spectacle vivant que celui exercé à titre principal (initiation et perfectionnement)	non
	Arts du spectacle enregistré (audiovisuel, cinéma, radio...) et disque	non
	Autres arts et techniques artistiques (arts plastiques...)	non
Techniques du spectacle	Domaines du son, de l'éclairage, de l'image, de la vidéo, multimédia, décors...	non
Environnement professionnel	Le projet professionnel, la stratégie de carrière, promotion de son art	oui
	Environnement socioprofessionnel (droit du travail, droit d'auteur et droits voisins...)	oui
	Administration d'une entreprise de spectacle	non
	Production et diffusion de spectacles	non
Enseignement et transmission	Formations de formateurs	oui
	Formations au tutorat, maître d'apprentissage	oui
	Animation, médiation, sensibilisation des publics	non
Compétences transversales aux activités artistiques	Prévention des risques corporels liés à l'exercice du métier (ergonomie, gestes et postures, TMS, gestion sonore, diététique...)	oui
	Méthodes d'entraînement corporels aux arts du spectacle (techniques préparatoires et réparatrices : méthodes Alexander, Feldenkrais, Body-mind centering, APR...)	non
	Méthodes d'entraînement corporel généralistes (Pilates, Yoga, stretching, Tai-chi et Arts martiaux, gymnastique...)	non
	Préparation aux auditions et castings	non
	Histoire des arts du spectacle, musicologie...	non
	Techniques d'archivage, notation	non
	Langues à usage professionnel	oui
	Bureautique et internet	non
	Facture instrumentale	non
Autres compétences	Cascades, combats scéniques...	non
	Art thérapie, ostéopathie, shiatsu...	non

Activités technico-artistiques

<i>Domaines</i>	<i>Actions de formation</i>	<i>Formations prioritaires</i>
Direction technique	Direction technique	oui
	Régie générale	oui
Son – Sonorisation	Equipements son (connaissances des matériels, entretien, maintenance)	non
	Montage équipements son (systèmes de sonorisation, nouvelles technologies)	non
	Régie son (exploitation et applications numériques, nouvelles technologies)	oui
	Ingénierie technique du son (logiciels de traitement du son, nouvelles technologies)	oui
Eclairage - Electricité	Equipements lumière (connaissances des matériels, entretien, maintenance)	non
	Montage équipements lumière (traditionnels et automatiques, nouvelles technologies)	non
	Régie lumière (exploitation et applications numériques, nouvelles technologies)	oui
	Conception lumière (logiciels de conception assistés par ordinateur, nouvelles technologies)	oui
	Electricité	oui
Vidéo	Equipements vidéo (connaissances des matériels, entretien, maintenance)	non
	Montage équipements vidéo (captation et diffusion, nouvelles technologies)	non
	Régie vidéo (exploitation et applications numériques, nouvelles technologies)	oui
	Conception vidéo (montage, traitement de l'image et multi-média, nouvelles technologies)	oui
Plateau – Scène	Equipements plateau et machinerie (connaissances des matériels, entretien, maintenance)	non
	Régie scène / plateau	oui
Structure scénique	Equipements structure (connaissances des matériels, entretien, maintenance)	non
	Montage équipements structure (moteurs et ponts, nouvelles technologies)	non
	Régie structure (exploitation et applications numériques, nouvelles technologies)	oui
	Conception de structure (logiciels de conception assistés par ordinateur, nouvelles technologies)	oui
Dispositifs d'accueil du public	Montage et démontage de gradins	non
	Montage et démontage de structures mobiles (tentes, chapiteaux...)	oui
Effets spéciaux	Règles de principes (pyrotechnie, fumée, laser...)	non
	Aspects réglementaire (personnels artificiers du groupe K4)	oui
Décor	Techniques de la serrurerie	non
	Techniques de la tapisserie	non
	Techniques de la peinture	non
	Techniques de la sculpture	non
	Techniques des accessoires	non
	Construction de décors	oui
	Conception de décors (logiciels de conception assistés par ordinateur)	oui

Costume	Techniques de fabrication et d'entretien des costumes	non
	Conception de costumes	non
Coiffure et maquillage	Techniques de réalisation de coiffure et maquillage	non
	Conception de coiffure et maquillage	non
Réglementation et prévention des risques (modules de formations transversaux aux activités techniques)	La prévention des risques relatifs à la santé et à la sécurité au travail : . gestes et postures . port des équipements de protection individuels, port du harnais . sauveteur secouriste au travail . équipier de 1er et 2 ^{ème} intervention . SSIAP . gestion sonore	oui
	La conduite d'engins : . nacelle PEMP type 1a, 1b, 2a, 2b, 3a, 3b, . chariot élévateur, . chariot manuscopie, . grue auxiliaire, . permis PL et SPL (comprenant FCOS et FIMO)	oui
	Les risques électriques (habilitations)	oui
	Travail en hauteur (travail sur corde)	oui
	Conduite des appareils de levage, moteurs et structures scéniques	oui
	Montage et démontage d'échafaudage	oui
Compétences transversales aux activités techniques	Logiciels CAO, DAO, 3D, 4D...	oui
	Techniques des réseaux (vibre optique, DMX, wifi, ethernet...)	oui
	Tutorat, maître d'apprentissage, formation de formateurs	oui
	Langues à usage professionnel	oui
	Permis poids lourd et super lourd	non
	Techniques du planning	non
	Le projet professionnel, la stratégie de carrière, techniques de recherche d'emploi	non

Activités administratives

<i>Domaines</i>	<i>Actions de formation</i>	<i>Formations prioritaires</i>
Direction d'entreprises du spectacle vivant	Direction de projets ou d'entreprises (création d'entreprise, obligations légales, financement et budgets)	non
	Conception et stratégie de développement d'entreprises	oui
	Management et direction d'équipes (organisation et planification du travail, animation et motivation d'équipes).	non
Production et diffusion de spectacles vivants	Produire un spectacle (contrats de production /coproductions/coréalisation, montage financier, suivi de production, législation...)	non
	Diffuser un spectacle (contrats, partenariats, circuits de diffusion, achat et vente de spectacles...)	oui
	Production et diffusion internationales (co-productions internationales, importer/exporter un spectacle, démarches administratives, aides à l'exportation...)	oui
	Stratégie de commercialisation et billetterie (promotion, booking)	oui
Administration d'entreprises de spectacle vivant Priorités relatives à l'évolution des contenus Actualisation des compétences	Fiscalité (TVA, taxes...)	oui
	Réglementation professionnelle et environnement juridique (code du travail, code de la sécurité sociale, code de la propriété intellectuelle, conventions collectives, licences, problématique du bénévolat et des pratiques amateurs...)	oui
	La paie	oui
Administration d'entreprises de spectacle vivant Priorités relatives au renforcement des compétences	Comptabilité, trésorerie, gestion et outils financiers (méthodes et outils)	oui
	Gestion et économie publique (service public, acteurs publics, marchés publics, délégations, partenariats...)	oui
	Mécénat, parrainage, sponsoring (recherche, réglementation)	oui
	Droits d'auteurs et droits voisins	oui
	Billetterie (réglementation, fiscalité, dématérialisation, outils...)	oui
	Assurances	oui
Ressources humaines	Contrats de travail et conventions collectives	oui
	Processus de recrutement	oui
	Formation professionnelle continue (réglementation et mise en œuvre des dispositifs)	non
	Gestion de la planification des personnels et des moyens	oui
	Emploi des personnels handicapés	oui
	Emploi des salariés étrangers et mobilités à l'international	oui
	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	oui
Relations aux publics, communication et action culturelle	Promotion d'un spectacle et politique de communication (stratégie et plan de communication)	non
	Relations presse et médias, relations publiques	non
	Techniques de l'édition et publication	non
	Nouveaux outils de communication (web, multimédia...)	non
	Relations avec les publics et accueil des publics	oui
	Action culturelle (médiation, recherche de nouveaux publics, fidélisation, actions éducatives)	oui
	Commercialisation (techniques de vente de places et billetterie)	oui

Réglementation et prévention des risques	Santé au travail (connaissance des risques et prévention en matière d'ergonomie, geste et posture, TMS, gestion sonore...)	oui
	Sécurité des personnels et des publics (connaissance des risques et prévention en matière de responsabilités, réglementation, outils...)	oui
	Formation à la sécurité des salles de spectacles requise pour les détenteurs de la licence d'entrepreneur de spectacles de 1 ^{er} catégorie	oui
	Document unique et plan de prévention des risques	oui
	Réglementation établissements recevant du public	non
	Permis d'exploitation (code de la santé publique L3332-1-1)	non
	Assistance à la personne (sauveteur secouriste du travail, équipier 1 ^{er} ou 2 nd intervention)	non
	Accueil des personnes handicapées	oui
Compétences transversales aux activités administratives	Langues à usage professionnel	oui
	Formation au tutorat / maître d'apprentissage	non
	Bureautique et Internet	non
	Mise en place d'une politique de développement durable (environnement, social et prévention des risques)	oui
	Le projet professionnel, la stratégie de carrière, techniques de recherche d'emploi	non

3- Les publics prioritaires

Niveau de priorité de la demande de formation professionnelle

Très prioritaire

Prioritaire

Autre

Le candidat à la formation

Niveau de qualification	Sans qualification ou bas niveaux (V et IV)	Qualifications spécialisées (III à II)	Qualifications supérieures (I)
Ancienneté professionnelle dans le métier ou le secteur	Seniors (+ de 10 ans)	Confirmée (entre 5 et 10 ans)	Juniors (moins de 5 ans)
Parcours de formation professionnelle continue antérieur	Aucun	Peu utilisateur	Régulier
Objectif	Mobilité professionnelle : - promotion et évolution professionnelle - reconversion Bilan de compétences	Entretien et perfectionnement des compétences liées à l'emploi occupé : - maintien dans l'emploi ou retour à l'emploi (qualification / re-qualification) - développement des compétences	Professionnalisation et réinsertion professionnelle : - préformation - préparation à la vie professionnelle - acquisition de connaissances et savoirs généraux
Métier	Métiers en mutation ou évolution (technologique, réglementaire...) Nouveaux métiers Métier à haute intensité physique ou à pénibilité	Autres métiers	Autres métiers
Type de formation demandé	Certifiante (titre, diplôme ou CQP) VAE En alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation)	Qualifiante (formation spécialisée de longue durée visant l'acquisition d'une qualification ou d'une compétence professionnelle)	Non certifiante ou non qualifiante
Autres profils	Séniors (50 ans et +) Salariés permanents à temps partiel Personnes handicapées ou inaptes		